



Logement de fonction pendant mon congé parental d'éducation

Par **notrierie pierre**, le **05/04/2008** à **10:08**

bonjour voila je suis gardienne concierge dans une société immobilière avec un logement de fonction actuellement en congé parental avec trois enfants

L'entreprise m'a demandé si je voulais rester dans mon logement de fonction pendant mon congé parental, j'ai accepté ils m'ont demandé un loyer d'environ 464 euros avec les charges par mois je n'ai pas signé de bail

Ma question est la suivante ?

Je voudrais savoir si je n'aurai pas du signer de bail pendant la période de mon congé parental sachant que je payais un loyer de 464 euros

Je vous en remercie par avance

notrierie pierre